

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@wanadoo.fr Site Internet : www.ceas53.org

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vie associative

De nouvelles relations entre associations et pouvoirs publics

Le 16 janvier, La Gazette.fr a mis en ligne un article sur la naissance de nouvelles relations partenariales entre les associations et les collectivités ⁽¹⁾. Il fait suite à l'étude menée par France Active et la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) qui révèle que 69 % des associations ont vu leurs financements publics baisser. La crise économique est la principale cause de cette réduction des financements publics, ce qui met en danger certaines associations d'un point de vue économique.

En faisant abstraction de la question économique, la nature des relations entre les pouvoirs publics et les associations est en pleine mutation. Depuis longtemps, le grand public a en tête que les associations sont financées par le biais des subventions que peuvent leur attribuer les collectivités. Or, actuellement, les associations sont soumises à une mise en concurrence avec le service marchand, ou avec des organismes à but non lucratif.

Une évolution du partenariat vers la notion de prestataire

Dans le but de trouver des financements publics, les associations se tournent vers le marché public où elles seront payées à la prestation. Les associations passent d'une position de partenaires à celle de prestataires. Or le marché public rémunère les associations pour des activités précises au travers de cahiers des charges, ce qui a pour conséquence la perte de liberté et d'innovation des associations. Ce mode de financement touche l'ensemble de la vie associative : animation socioculturelle, sport, insertion... Par exemple, la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) qui institue des appels à projet pour la création et l'extension des établissements sociaux et médicosociaux.

Des risques liés à cette évolution

Viviane Tchernogog, chercheure au CNRS et spécialiste du monde des associations, souligne les risques de ce changement de mode de financement pour la vie associative. En effet, pour se garantir des financements, les associations se tourneront vers des publics solvables, ce qui accentuera les inégalités sociales et territoriales. De plus, les communes les plus riches pourront financer les associations, tandis que les communes

plus pauvres, où la population a plus de besoins socio-économiques, seront dans l'incapacité de subvenir aux besoins financiers des associations, pourtant véritables acteurs en faveur du changement. En outre, avec la sollicitation des publics les plus solvables, les classes populaires et moyennes risquent de se désengager de la gouvernance de ces structures. En réduisant la marge de manœuvre des associations, c'est leur place au sein de la société qui risque d'être modifiée.



^{(1) –} http://www.lagazettedescommunes.com > S'informer > Dossier d'actu > Collectivités territoriales et associations : reconstruire le partenariat.

Démographie

Huit pages pour découvrir la Mayenne

En partenariat avec le Conseil général et la Direction départementale des Territoires, le CÉAS a produit une série de « cahiers » sociodémographiques sur la Mayenne. Le premier cahier, sorti en décembre 2010, dresse un tableau démographique du département, tout en révélant l'histoire et en se projetant dans l'avenir. Ce cahier vient de faire l'objet



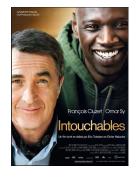
d'une actualisation avec les nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2012, livrant des chiffres correspondant à 2009.

Ce cahier est accessible librement sur le site Internet du CÉAS : www.ceas53.fr > Démographie > Analyse sociodémographique de la Mayenne.

Handicap

Des « Intouchables » inaccessibles...

Dans un communiqué de presse du 18 janvier 2012, Frédéric Bouscarle, sourd profond de naissance et qui, entre autres, a des responsabilités politiques à l'UMP (insertion des personnes en situation de handicap), alerte sur le fait que les films étrangers, tous sous-titrés, sont pleinement accessibles aux personnes sourdes et malentendantes, mais découvrir au cinéma le film



français *Intouchables*, qui arrive au deuxième rang des films français par le nombre d'entrées en France, c'est tout simplement impossible pour des personnes sourdes et malentendantes.

Un comble pour un film ayant le handicap en toile de fond! Aujourd'hui, constate Frédéric Bouscarle, les personnes atteintes d'un handicap auditif ont donc un accès restreint à la vie culturelle et sociale. Et de proposer que « le sous-titrage des films devienne effectif dans l'ensemble des salles de cinéma »...

« Les acteurs de l'économie sociale et solidaire proposent une économie démocratique, articulant concrètement économie et solidarité, pour qu'elle soit au service des personnes et de leurs besoins sociaux. Nous appelons les citoyens et les responsentes de leurs de l'économie sociale et solidaire proposent une économie démocratique, articulant concrete proposent une économie et solidarité, pour qu'elle soit au service des personnes et de leurs besoins sociale et solidarité.

sables politiques à faire le choix de cette économie. Alors que s'ouvre le débat de l'élection présidentielle, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux qui en partagent les valeurs veilleront à ce que ces questions soient prises en compte par les candidats ».

Jean-Louis Cabrespines, président du CNCRES, Gérard Andreck, président du Ceges et André Leclercq, président de la CPCA, « Présidentielle 2012 : réorientez l'économie ! », cahier « Économie » du *Monde* (1er novembre 2011).

À vos agendas

Les 27, 28 et 29 janvier, à Saint-Berthevin 4^e Festimages Nature

Les 27, 28 et 29 janvier 2012, au Parc des expositions de Saint-Berthevin, les associations Cardamine et Mayenne Nature Environnement organisent leur 4^e Festimages Nature. Pour les amoureux de la nature et de la photographie, c'est un rendez-vous à ne pas rater.



Cette exposition, présentée pour la quatrième année consécutive, consti-

tue maintenant un rendez-vous « incontournable » dans la région, selon les organisateurs. C'est l'occasion d'admirer la nature à travers les objectifs de photographes animaliers de renommée internationale. Quatre cents photos, en accès gratuit, mettront en valeur la nature et les animaux. En outre, pour 5 euros, des projections « exceptionnelles » seront proposées au public pour une véritable escale vers la nature.

Le dimanche 29, de 10 h à 11 h 30, il y aura également une bourse au matériel de photographie.

Le 4^e Festimages Nature ne décevra pas le public avec tout ce qui est mis en œuvre pour mettre en valeur la nature et les animaux.

Pour plus d'informations :

http://www.festimages-nature.org/

Actua-site

www.ceas53.org Documents mis en ligne ce mois-ci

- Maine Découvertes n° 67 de décembre 2010, janvier et février 2011 : De Notre-Dame de l'Épine aux baies de sureau...
- De pétition en pétition, une population divisée : les halles de Craon font l'objet d'une rénovation.
- Ligne TVG, déchets nucléaires, ligne THT : stratégie associative de la contestation en Mayenne.
- Population municipale des communes mayennaises en 2009.
- Guide pour accéder aux données... sur le site Internet de l'Insee.
- Robert Buron (1910-1973): "J'aime tous ceux qui combattent pour ce qu'ils croient."
- La situation socio-économique de la Mayenne : ce qui a changé depuis quarante ans.
- La jeunesse et les sports ont un ministre, mais sont séparés : des ministères à géométrie variable.
- CÉAS-point-com du 1^{er} trimestre 2011